

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d'AIX-LES-BAINS

Siège social : 6 rue Vaugelas
73100 AIX- LES- BAINS

ASSOCIATION SPORTIVE
Déclarée loi 1901
Affiliée à la F.F.E.P.G.V.
Agrément ministériel Jeunesse et Sports 73S4706 du 11/09/2006

**PROCÈS-VERBAL de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 12 Décembre 2023**

Centre Culturel et des Congrès André Grosjean à Aix-les-Bains

Procès-verbal rédigé par Fabienne Vogt : Secrétaire.



L'accueil et l'émargement se déroulent de 18h00 à 19h00.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) est ouverte à 19h15 en présence de :

Membres invités :

Sylvie AUBERTINY (Secrétaire du CODEP de Savoie)
Karine DUBOUCHET-REVOL (Adjointe aux Affaires Sportives)

Membres du Comité Directeur de l'AGV :

Anne LEFAY (Présidente), Chantal AGIER (Trésorière), Marie-Annick DEVINS (Trésorière Adjointe), Fabienne VOGT (Secrétaire), Marie LEFEBVRE (Chargée de la communication), Christine GIRAUD et Dominique LOUVAL (Chargées des dossiers Formation des animateurs), Roseline DOUMENC, Christianne PIALOUX et Viviane ROUCHON (Chargées de l'Intendance, des Inscriptions, de l'Enregistrement des licences et de l'Événementiel) membres du Comité Directeur

Animateurs :

Marie-Hélène BALOSSINI : animatrice sportive
Maryse LATEULIÈRE : ABR
Gérard GARIN : ABR
Gérard HEULIN : ABR

De la Presse Quotidienne Régionale :

Jean-Paul GASPARD : Le Dauphiné Libéré

Invité(e)s excusé(e)s :

Renaud BERETTI (Maire d'Aix-les-Bains)
Nathalie SCHMITT : Conseillère Départementale du Canton d'Aix-les-Bains 1
Marie-Pierre MONTORO-SADOUX 1^{ère} Adjointe
Sophie PETIT-GUILLAUME (Adjointe à la Vie associative)
Nicole CAMELIN (présidente de la Collégiale du CODEP)
Nicole MONNERET (membre local du CODEP)
Fabien BROUQUIER Directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse, de l'engagement et des Sports
Florian MAITRE (Maire de Grésy sur Aix)
M. BURNET (Contrôleur des comptes de l'Association)
Karine HIRVOIS : Animatrice Sportive

Les Statuts et le Règlement Intérieur, modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire du 01^{er} Juillet 2021, servent de référence à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Anne LEFAY, présidente de l'AGV propose de confier la présidence de la séance à Marie-Annick DEVINS, trésorière adjointe de l'Association. Elle aura pour mission de veiller au bon déroulement de cette Assemblée conformément à la convocation reçue.



CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Fabienne VOGT, secrétaire de séance assurera la prise de notes tout au long de la séance en vue de la rédaction du Procès-Verbal.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

À l'unanimité, la présidence de séance sera assurée par Marie-Annick DEVINS et Fabienne VOGT sera la secrétaire de séance.

1. QUORUM et MODALITÉS DES VOTES

Selon l'Article 8 des Statuts de l'Association, le quorum requis permettant à l'Assemblée de délibérer valablement est fixé à 1/3 des membres présents ou représentés soit **307 adhérents**.

Selon le décompte effectué par Christine Giraud, membre du Comité Directeur, le quorum est de : **108 membres présents et 260 représentés soit 368 personnes pour un total de 920 adhérents**. L'Assemblée peut donc délibérer valablement.

Conformément à l'Article 12 des Statuts relatif aux modalités des votes durant cette Assemblée : les délibérations sont prises à main levée à **la majorité des voix des membres présents et représentés**. Le scrutin secret est de droit si un membre le demande.

Aucun membre ne demandant le scrutin secret, les délibérations seront prises à main levée.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 2022.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

1ère résolution: Le Procès-Verbal, adressé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale du 24 Novembre 2022 est **adopté à l'unanimité**.

3. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA PRÉSIDENTE

Anne LEFAY, Présidente, remercie chaleureusement toutes les personnes présentes : les adhérents et les invités pour s'être déplacés pour assister à l'Assemblée Générale de l'Association, les animateurs représentés par Marie-Hélène BALOSSINI pour la qualité de leur travail, les membres du Comité Directeur qui assurent avec beaucoup de dévouement et une grande disponibilité le bon fonctionnement de l'association. Elle appelle les ABR à venir se présenter et les remercie chaleureusement.

Elle remercie également M. le Maire et tous les services municipaux qui contribuent au bon fonctionnement de l'Association pour leur écoute et leur réactivité ; M. BOURGES d'Aqualac ainsi que : **Le Crédit Mutuel (sponsor), les magasins de sports et la Villa Marlioz (partenaires)** pour les avantages accordés aux adhérents.

Anne LEFAY présente le rapport moral et le rapport d'activités joints au présent Procès-Verbal (**Annexe 1**) qui résument les actions menées pour la saison 2022-2023, la situation du Club aujourd'hui et les perspectives pour 2024/2025.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0



2ème résolution: Après lecture, le rapport moral et le rapport d'activités de la Présidente sont **adoptés à l'unanimité**.

4. BILANS FINANCIERS

BILAN FINANCIER 2022/2023 ET RAPPORT DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

Chantal AGIER, Trésorière, présente le compte de résultat et le bilan financier de l'année 2022/2023 (cf. **Annexe 2**).

Chantal AGIER, Trésorière, lit le rapport de M. Christian BURNET (cf. **Annexe 2**), Contrôleur des Comptes, qui précise que tous les comptes et bilans présentés ce soir ont reçu son aval. L'exercice a été clos le 31/08/2023.

En l'absence de questions, il est proposé à l'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du contrôleur aux comptes pour l'année 2022-2023, d'approuver :

- le rapport financier
CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

- le rapport du Contrôleur des Comptes
CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

3ème résolution: Le bilan financier 2022/2023 présenté par la Trésorière de l'Association et le rapport du Contrôleur aux Comptes sont **approuvés à l'unanimité**.

4ème résolution: Donner quitus entier à la trésorière et sans réserve au Comité Directeur pour la gestion mise en place depuis la dernière Assemblée Générale en date du 24 Novembre 2022 (exercice clos au 31/08/2023).

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

5ème résolution: Affecter au compte « 110 report à nouveau » le résultat positif de l'exercice clos le 31/08/2023 soit 19 676,50€.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

L'affectation du résultat positif de l'exercice 2022-2023 au compte 110 est **approuvée à l'unanimité**.

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR 2023/2024 :

La Trésorière présente le **Budget Prévisionnel** pour l'année **2023/2024** joint au présent Procès-Verbal (cf. **Annexe 2**). Aucune question.

6ème résolution: Valider le budget prévisionnel présenté pour 2023-2024 et autoriser la reconduction du budget 2023/2024 pour la période s'étendant du 01^{er} septembre 2023 à la date de la prochaine Assemblée Générale.

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.



5. MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE POUR LA SAISON SPORTIVE 2024-2025

Anne Lefay nous informe que le COREG AURA va augmenter sa part régionale de 0,30€. Jusqu'ici le CODEP 73 absorbait totalement la part régionale de 0,70€.

Le CODEP 73 propose de scinder désormais la part départementale (5 €) et la part régionale (1 €) à partir de 2024-2025, soit **1€ de plus pour les licenciés**. La licence fédérale 2024-2025 reste à 23€ (cf.dossier préparatoire de l'AG Fédérale du 16 décembre 2023).

En conséquence : pour la Saison 2024-2025, la licence passera à 29 € (adulte) et à 24 € (enfant). Pour autant, la cotisation de base pour s'inscrire à l'AGV restera inchangée soit 130 € pour accéder au planning général.

Anne Lefay insiste sur la nécessité d'avoir des réserves financières pour pouvoir répondre à d'éventuels problèmes. Une adhérente pose une question relative au montant du Report à nouveau ; il est précisé que celui-ci est de 93 592,15€.

6. BILANS ET PERSPECTIVES SUR LA CONSULTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET www.gvaixlesbains.fr APRES UNE ANNEE D'EXISTENCE

Marie Lefebvre, membre du Comité Directeur chargée de la communication, annonce la nouvelle structure du site : une nouvelle arborescence pour agencer les contenus et permettre une navigation plus fluide entre les différentes rubriques.

Elle présente la nouvelle rubrique "**Mon coach Perso**" et annonce la mise en ligne de fiches Activités destinées à guider les adhérents dans leurs choix d'activités sportives.

Elle insiste sur l'importance d'une stratégie de contenus afin de mieux communiquer sur les savoir-faire de l'association et mettre en avant toute la légitimité de l'AGV Aix-les-Bains dans le domaine du Sport Santé.

Marie Lefebvre définit le nouveau site internet comme un point de contact privilégié, au plus près des préoccupations des visiteurs (adhérents et non adhérents). Avec des publications régulières, l'envoi des lettres d'information, des actualités sur la Homepage du site, de l'info du jour et des publications Facebook, l'Association réaffirme sa volonté de créer du lien avec les adhérents.

7. RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR : aucun membre sortant et présentation d'une nouvelle candidate (cf. Annexe 3)

Les nouveaux statuts de l'Association (votés lors de l'AG du (cf. **Annexe 2**) 1er juillet 2021) permettent de porter le nombre de membres du Comité Directeur à 15. Anne Lefay présente Dominique Martin Queille qui, après nous avoir spontanément proposé son aide lors des inscriptions de début de saison, a décidé de nous rejoindre au Comité Directeur pour partager cette belle aventure. Elle lit sa candidature reçue le 01^{er}/12 et lui donne la parole pour un bref exposé de ses motivations.

7^{ème} résolution : Élection du nouveau membre au Comité Directeur (vote à main levée)

CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0



L'assemblée générale **approuve à l'unanimité** la candidature de Mme Dominique Martin Queille. Le comité directeur compte désormais 11 membres.

À ce jour, nous n'avons reçu aucune autre candidature pour entrer au Comité Directeur.

A la question : "Y'a-t'il dans cette assemblée des volontaires pour rejoindre l'équipe dirigeante ?", aucune réponse.

8. INTERVENTION DE Mme Karine DUBOUCHET-REVOL, Adjointe aux Affaires Sportives :

Mme Dubouchet-Revol excuse l'absence de M. le Maire qui est en réunion. Elle arrive elle-même à la suite d'une autre réunion. Elle se réjouit du nombre d'adhérents en augmentation, insiste aussi sur la nécessité d'une pratique synonyme de Sport Santé. Elle souligne donc l'importance de choisir des cours à son niveau et cohérents entre eux. Il ne sert à rien de faire toujours le même cours car cela entrave la progression, tout comme l'enchaînement des cours doit être logique : faire un Stretching après un Renforcement Musculaire se comprend mais faire plus que deux cours d'affilée n'est pas profitable, il n'est pas possible de travailler correctement quatre heures de suite.

Mme Dubouchet-Revol s'engage à venir voir un cours le matin, à un horaire de grande affluence, pour se rendre compte des limites en terme de capacité d'accueil de la salle Marlioz et de ses vestiaires.

9. INTERVENTION DE SYLVIE AUBERTINY MEMBRE DU COMITE DÉPARTEMENTAL EPGV 73 (SAVOIE)

Sylvie AUBERTINY souligne le rajeunissement des adhérents avec les nouveaux arrivants post Covid, avertit que bientôt la parité sera nécessaire dans tous les comités directeurs et appelle au volontariat masculin au sein de l'association.

Anne LEFAY remercie le Comité Départemental 73, précieux soutien au quotidien par son aide et son accompagnement.

10. QUESTIONS DIVERSES ET RÉPONSES DE LA PRÉSIDENTE

- Quel sera le nombre d'adhérents maximum en Formule 1 car les cours sont déjà très chargés?

Réponse: Les cours les plus chargés sont entre 10h et midi. Les adhérents viennent principalement le matin. L'Association a fait des efforts pour augmenter l'offre de cours, l'amplitude horaire mais les adhérents ne changent pas leurs habitudes. Certains font jusqu'à 4h d'affilée et ne viennent que le matin. Certains coachs sont en souffrance à cause de la sur fréquentation. Les cours à 70, 80 sont difficilement gérables.

- Le problème du vestiaire femmes surchargé est évoqué. Demande à la mairie la possibilité de mettre de nouvelles patères, des casiers, de mettre les vêtements dans la salle d'accueil.

Réponse: Le dépôt des vêtements dans la salle d'accueil se fait déjà. Il est rappelé aux adhérents qu'ils doivent laisser les sacs, les vêtements et les chaussures dans le vestiaire, pour éviter l'encombrement de la salle et ce, pour des raisons de sécurité en cas d'évacuation rapide.

Appel aux adhérents à rester raisonnables et respectueux, à respecter les règles de circulation.

- Plainte au sujet des bavardages pendant les cours.

Réponse: Il y en a peu.

Rappel : obligation de ponctualité au risque de trouver la porte fermée ; en cas de contrôle des cartes, tout adhérent n'étant pas en capacité de la montrer, se verra refuser l'accès à la salle. Par respect, pensez à éteindre les téléphones portables avant le début du cours.



- Y aurait-il un autre local disponible pour désengorger Marlioz?

Réponse de **Karine Dubouchet- Revol** : 70 associations sportives de la ville demandent aussi des salles. Le grand nombre d'associations sportives et autres de la ville nécessite le partage des infrastructures existantes. Concernant la suppression des cours à JR, il n'y aura pas de retour en arrière.

- Demande de décaler le cours de Stéphanie de 8h15 à 8h30.

Réponse: Ce n'est pas possible à cause des contraintes horaires de l'animatrice.

- Demande à ce que les règles de rangement des sacs et vêtements soient respectées pour pouvoir commencer le cours.

- Demande de sécuriser le garage à vélo.

Réponse de **Karine Dubouchet- Revol** : la mairie étudie comment sécuriser la porte d'accès au garage à vélos.

11. REMISE DE MÉDAILLES

L'Assemblée Générale a mis à l'honneur 8 de nos adhérents pour leurs 15 années et plus de fidélité à l'AGV d'Aix-les-Bains, seuls 3 ont pu être présents:

- Mme Chantal Gruffaz (22/03/1946) - 1^{ère} inscription à l'AGV en 2000-2001 soit 23^{ème} saison à ce jour.

- Mme Sylvie Manchon (06/06/1957) - 1^{ère} inscription à l'AGV en 2008-2009 soit 16^{ème} saison à ce jour. Elle remercie les membres du comité pour le temps passé à soutenir l'Association.

- M. François Gruffaz (18/11/1945) – 1^{ère} inscription à l'AGV en 2008-2009 soit 16^{ème} saison à ce jour. Il est également candidat pour intégrer le comité directeur de la FFEPGV.

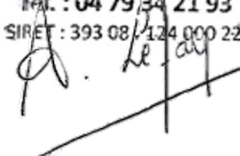
La Présidente remercie l'Assemblée ainsi que tous les invités présents et les invite à partager un moment convivial autour du buffet.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 21h30.

Anne LEFAY

Présidente

ASSOCIATION
DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
6 RUE VAUGELAS
73100 AIX LES BAINS
Tél. : 04 79 34 21 93
SIRET : 393 08 124 000 22



ANNEXE 1

<p>RAPPORT MORAL – RAPPORT D’ACTIVITÉS AG DU 12 DECEMBRE 2023 Par Anne LEFAY Présidente de l’AGV d’Aix-Les-Bains</p>

Chères adhérentes, chers adhérents, bonsoir

Je vous remercie chaleureusement d’être venus si nombreux ce soir pour ce temps partagé qui va me permettre de vous rendre compte et de vous rendre des comptes, de retracer **la vie de l’association** durant l’année écoulée et de prévoir **nos orientations futures**. La rédaction de ce rapport est bien plus qu’une simple formalité. Pour le Comité Directeur que j’ai l’honneur de présider depuis juillet 2021, il s’agit de prendre le temps de dresser le bilan et de se poser des questions structurantes.

Remerciements à :

- À tous les membres du Comité Directeur pour leur disponibilité et leur engagement sans faille à mes côtés depuis ma prise de fonctions
- À notre équipe d’animatrices et d’animateurs : Alison, Élisabeth, Karine, Stéphanie, Nathalie, Marie-Hélène, Mathilde (de retour en janvier 2024), Caroline Atamna, Fabien et Samuel et à Caroline Frédéric qui a rejoint l’équipe pour cette saison sportive 2023-2024.
- À nos 3 Accompagnateurs Bénévoles de Randonnées : Maryse, Gérard G et Gérard H, une belle équipe qui vous propose chaque mardi (sauf mauvaises conditions météo), 1 ou 2 randonnées dont ils assurent, avec beaucoup de professionnalisme, la reconnaissance préalable.
- À M. Bourgès et son équipe de Maîtres-Nageurs qui dispensent 4 séances d’aquafitness et aquamixte et une séance de natation renforcement par semaine ;
- À la Fédération Française EPGV et plus particulièrement aux membres du CODEP Savoie représenté par Sylvie Aubertiny, membre de la Collégiale, pour leur accompagnement et leur grande disponibilité en réponse à nos nombreuses sollicitations ;
- À notre sponsor Le Crédit Mutuel qui prend en charge l’impression de nos cartes d’adhérents ;
- À nos partenaires qui ont reconduit les conventions qui nous lient : **la Société Ekosport** regroupant les enseignes : Sport 2000, Dégrif’Sport, Espace Montagne pour les réductions accordées à nos adhérents ;
La Villa Marlioz qui propose des tarifs spéciaux sur une sélection de soins et sur les entrées à l’espace de remise en forme
- À la presse locale : M. Jean-Paul Gaspard du Dauphiné Libéré présent ce soir.

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D’ACTIVITÉS

Comme annoncé en préambule, ce rapport moral accompagné du rapport d’activités, me permet **de rendre compte de la gestion de notre Association et des actions réalisées durant la saison 2022/2023, de présenter la saison sportive 2023/2024 et nos perspectives et ambitions pour**



2024/2025. Ces 2 rapports seront ensuite soumis à votre approbation par un vote de tous les membres présents et représentés ce soir.

En soumettant ces rapports au vote, nous mesurons **le niveau de confiance de nos adhérents.**

Une confiance renouvelée, chiffres à l'appui puisqu'à ce jour, 925 adhérents ont renouvelé leur adhésion (Vs 808 l'année dernière) depuis le début de cette saison 2023-2024.

RAPPORT MORAL :

La Fédération Française d'Éducation et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) dont nous portons les valeurs porte le Sport Santé depuis 1993.

Aujourd'hui, le Sport Santé s'inscrit dans un contexte politique, médiatique, social, sociétal qui prône les bienfaits du sport sur la santé et le bien-être des personnes. Force est de constater que nous vivons dans une société en recherche d'une plus grande harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle, d'une bonne gestion du stress lié à nos rythmes soutenus et à nos modes de vie sédentaires.

Chacun d'entre nous est conscient de la nécessité d'avoir une pratique sportive régulière. Les pouvoirs publics perçoivent aussi le Sport Santé comme un moyen incontournable d'action sur la santé publique, de lutte contre la sédentarité, de mesures en faveur du Mieux Vieillir. Par ailleurs, dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Président de la République a décrété **la promotion de l'activité physique et sportive comme Grande Cause Nationale 2024** avec pour objectifs d'améliorer la **santé, l'éducation, l'inclusion** et de rendre notre **société plus solidaire.**

« Le sport peut être l'une des plus fantastiques sources d'épanouissement, de bien-être et de cohésion sociale dans laquelle notre pays peut puiser. »

Amélie Oudéa-Castéra, Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Changer la place du sport dans notre société

C'est une véritable révolution culturelle que nous sommes en train d'impulser. A l'esprit cartésien où l'esprit prime sur le corps, répond la volonté de Pierre de Coubertin « d'unir à nouveau les liens d'un légitime mariage d'anciens divorcés : le muscle et l'esprit ». De même, pour construire une Nation sportive, le sport doit être au cœur du projet éducatif.

Les 3 objectifs de la Grande Cause

- Mettre le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain
- Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France
- Inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive

L'AGV d'Aix-les-Bains ne peut que s'associer à cette Grande Cause Nationale avec toujours à l'esprit, que le sport, en plus de faire du bien, crée : joie, épanouissement, lien social, envie...

Notre ambition (notre projet associatif) :

- Proposer à tous une activité physique et sportive de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir.



- Dans ce contexte de **Sport Santé pour Tous**, l'AGV d'Aix-les-Bains s'engage en faveur des publics fragiles : projets que je détaillerai davantage au titre des saisons 2023-2024 et 2024-2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS :

Rapport d'activités pour la Saison Sportive 2022-2023 : l'AGV d'Aix-les-Bains c'est :

- **808 adhérents** (contre 680 en 2021-2022)
- Une saison sportive de **33 semaines** (hors vacances scolaires) avec un début des cours le 12 septembre et une fin de saison au 24 juin 2023 ;
- Un planning hebdomadaire de **34 heures de cours ouverts à tous, 1 cours de Gym 3 Pommes© (3 à 5 ans) et 18 séances d'activités complémentaires** : Randonnée, Aquagym, Marche Nordique, Marche Active, Entretien Cardio-musculaire, Yoga, Sophrologie avec des cotisations supplémentaires.
- 2 salles de sports : Jean Rubaud et Marlioz
- L'accès à une salle entièrement équipée dans le Complexe du **Gymnase du Collège Marlioz** pour nos séances d'Entretien Cardio Musculaire sur un seul créneau et un nombre d'inscrits en constante évolution passant de 7 à 11 inscrits.
- **Des cotisations à prix coûtants** qui nous ont permis d'envisager sereinement les mois à venir.

Pour l'axe 1 : Fidéliser nos adhérents passés et conquérir de nouveaux publics

- La création d'un nouveau logo rappelant notre appartenance à la FFEPGV et notre positionnement réaffirmé en tant que vecteur du Sport Santé
- un planning revu pour une meilleure lisibilité avec ses 4 univers (Energy, Zen, Danse & Oxygène) et des codes couleurs différents
- une offre de cours augmentée sur la nouvelle salle Marlioz (26 heures PG & 6 séances AC vs 8h sur la salle Jean Rubaud) .
- une nouvelle répartition des cours sur la journée avec une amplitude horaire plus accessible aux actifs : pause méridienne, cours en fin de journée & sur le samedi matin.
- de nouvelles activités au sein de chaque univers : Cuisses-Abdo-Fessiers, le LIA, le Step Énergie ; la Zumba ; la sophrologie
- de nouveaux cours en extérieur de plus en plus plébiscités par nos adhérents et dont l'effectif est limité pour privilégier la qualité : Marche Active Sportive / Courir Sport Santé et une séance supplémentaire de Marche Nordique Sport Santé. À noter, l'activité Randonnées qui rencontre toujours un franc succès avec 70 inscrits. J'en profite pour remercier les adhérents qui ont accepté de suivre une formation aux Premiers Secours qui a eu lieu le 25 novembre 2022 pour être serre-file, conformément à la nouvelle réglementation, permettant ainsi le bon fonctionnement de l'activité.
- l'ouverture du cours Enfants Gym 3 Pommes® pour les 3-5 ans (7 inscrits)
- une nouvelle offre hebdomadaire sur Aqualac passant de 3 séances à 4 séances d'Aquafitness/Aquamixte (15 personnes/année) avec l'introduction de l'Aquabike et une séance de natation Perfectionnement (12 personnes / semestre).



Pour l'Axe 2 : Mieux communiquer en direction des Aixois toutes générations confondues avec une stratégie de communication omnicanale constituée des éléments suivants :

- Réalisation en collaboration avec le CODEP et diffusion d'un dépliant de 6 pages (1500 exemplaires) pour mettre en valeur les savoir-faire de l'Association (Affiliation à la FFEPGV et positionnement sur le Sport Santé)
- La refonte du site internet qui a fait « peau neuve » mais sa finalisation est toujours en cours et prendra encore quelques semaines ;
- Création d'une page Facebook destinée à proposer et/ou à relayer des contenus en lien avec les actualités de la Fédération, du CODEP et du Club.

Autant de changements qui ont prouvé notre volonté réaffirmée d'offrir à nos adhérents d'hier, d'aujourd'hui et de demain une nouvelle dynamique résolument tournée vers la pluralité des publics.

La saison sportive 2022/2023, c'est aussi :

1/ Renforcer notre légitimité sur le concept de Sport Santé en proposant **des temps de formation** à nos animateurs (grâce au COREG) :

- **Marche Nordique Sport Santé Approfondissement** pour Fabien et Stéphanie
- **Pilates Foam Roller** pour Alison lui permettant d'optimiser ses performances physiques et techniques dans l'activité Pilates par l'utilisation d'un matériel : le Foam Roller
- Renforcement des compétences techniques de l'animateur dans l'activité **Stretching** pour Stéphanie
- Découverte de **la Méthode Feldenkrais et du Stretching Tridimensionnel** pour Alison
- Même formation pour Stéphanie subventionnée par le CODEP 73

Participation au **Forum Bien-Être** le 6 juin 2023 en partenariat avec **Radiance Mutuelle** avec une conférence sur les Bienfaits du Sport et une présentation de la Marche Active Sportive animées par Stéphanie Carpentier.

Organisation d'une **conférence sur la « Gestion des Émotions »** présentée par Aurélie Humbert, Sophrologue à Aix-les-Bains et qui a assuré 2 séances hebdomadaires de Sophrologie sur 2022-2023. Cette conférence a été à l'origine de la création de la nouvelle rubrique « Mon Coach Perso ».

2/ Jouer la carte de la **Solidarité** avec :

- Notre participation active à une collecte de jeux de société pour les enfants de l'hôpital de Grenoble initiée par l'Association « La Chouette de l'Espoir »
- Notre participation à l'Opération Odyssée le 27 mai 2023 : défi sportif solidaire contre le Cancer du sein.

3/ Jouer la carte de **l'Activité Physique au service de la Protection de l'Environnement** par :

- Notre participation très active à un nouveau **Projet Vélo** sur le Territoire de Grand Lac en partenariat avec **l'Agence Écomobilité**. Des ateliers de remise en selle à destination des personnes âgées de plus de 50 ans sur le territoire d'Aix-les-Bains.



Objectif : les accompagner pour qu'elles puissent reprendre confiance sur un vélo et redécouvrir ce mode de déplacement actif, bon pour la santé et pour la planète (mise à disposition de matériel adapté et gratuité pour les participants).

4/ Jouer la carte de la **convivialité** :

- Organisation de **la Fête du Club le 21 juin 2023** au Bois Vidal avec découverte d'activités nouvelles telles que le Bungy Pump, la balade Sophrologie, initiation à la Zumba et au Fitness en famille.

Tous ces points seront abordés par notre Trésorière lors de la présentation du bilan financier 2022/2023 et du budget prévisionnel 2023/2024.

AUJOURD'HUI : la Saison Sportive 2023-2024 c'est :

- **925 adhérents** (contre 808 en 2022-2023)
- Une saison sportive de **33 semaines** (hors vacances scolaires) avec un début des cours le 11 septembre et une fin de saison au 22 juin 2023 ;
- Un planning hebdomadaire de **37 heures de cours ouverts à tous et 24 séances d'activités complémentaires**. Nous avons augmenté le nombre de cours et l'amplitude horaire avec un dédoublement de certains cours pour éviter la surcharge en effectifs ;
- L'ouverture d'un cours **d'Activité Physique Adaptée** en direction d'un public fragile (maladies chroniques, reprise d'activité physique...) à faible effectif pour permettre des programmes individualisés élaborés par Karine (qualifiée)
- L'ouverture d'un cours de **Stretching Tridimensionnel (Tendance Feldenkrais)** animé par Stéphanie ;
- La création d'un cours de **Fitness en Famille** animé par Alison pour permettre aux adultes et aux enfants de partager les bienfaits du sport et rester en pleine forme ;
- Une offre étayée de séances de Yoga proposées par Élisabeth et Nathalie ainsi qu'une séance de Sophrologie
- Un nouveau partenariat avec Yves Robert, Président de **l'Association Hosukwan** et la mise en place avec Thibaut Bourgon de séances de **Qi Gong** qui remportent un franc succès
- Nous avons porté le projet du Be Fit Édition 2023 (les 09 & 10/09) avec le soutien du CODEP et grâce à un financement croisé
- Organiser ou participer à des temps forts tels que le Tutti Frutti (Journée des Associations), le Téléthon pas plus tard que samedi dernier ;
- Organiser des journées découvertes de nouvelles activités (Bungy Pump & Marche Aquatique),
- Au plan de la communication : améliorer notre visibilité sur Facebook en boostant nos campagnes ; poursuivre l'envoi de « Lettres d'information », développer des relations avec les médias locaux (la presse régionale quotidienne, la presse locale (Aix-les-Bains Le Mag Mag'ville et villages), les radios, ...



ET DEMAIN ? quelle ambition pour l'AGV d'Aix-les-Bains de 2024-2025 :

Au mois d'octobre, Fabienne (notre secrétaire) et moi-même avons participé en tant que dirigeants de club au « **Programme Club Inclusif** » proposé par la mairie, en partenariat avec le **Comité Paralympique Sportif Français (CPSF)**, à tous les clubs aixois qui souhaitent ouvrir leurs portes aux personnes en situation de handicap. Ce fut une expérience très enrichissante.

Ainsi est né le 4^{ème} volet de notre projet associatif !

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, l'AGV d'Aix-les-Bains s'engage pour l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH) au cœur d'une ville handi-bienveillante au Label H+. La salle Marlioz offre tous les équipements pour les PMR et constitue un puissant levier pour notre projet.

Ainsi, nous allons poursuivre et élargir la démarche mise en place en 2023-2024 en faveur des publics fragiles avec l'ouverture d'un cours d'Activité Physique Adaptée :

- Élaborer un projet d'accueil de personnes en situation de handicap (à définir : mental, psychique, moteur, sensoriel...);
- Identifier et mobiliser les ressources utiles à l'accomplissement du projet (financières, matérielles, humaines, partenariales);
- Favoriser l'accessibilité de notre club par une communication dédiée : vers nos adhérents actuels, vers les structures partenaires locales, vers le réseau local de clubs para-accueillants et vers nos structures de référence (FFEPGV, CDOS, COREG, CODEP 73)
-

« Ce nouveau projet est pour moi une très belle récompense que je dédie à mon équipe : membres du comité directeur et animateurs qui m'accompagnent au quotidien, qui me challengent et m'enrichissent. Alors un grand merci pour votre confiance et sachez que je suis très fière de ce que nous avons déjà entrepris.

Je remercie très sincèrement :

- M. Le Maire et toute son équipe municipale pour son écoute et son soutien au quotidien, M Dissac et le Service des Sports.
- Mme Schmitt et M. Maitre, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 1, Mme Dubouchet-Revol et M. Beretti, Conseillers Départementaux d'Aix-Les-Bains 2 pour les subventions accordées à l'AGV
- Tous les invités dont la présence ce soir témoigne de l'intérêt porté à notre Association
- Sans oublier tous nos adhérents qui sont les forces vives de notre belle association

Je terminerai ce rapport par une citation qui prend toute sa valeur aujourd'hui et demain :

« L'individualisme nourrit la peur.

La Solidarité nourrit l'Espoir »

(Adil Mesbahi)

Au nom de toute l'équipe, un grand merci à tous pour votre fidélité, vos encouragements et votre confiance renouvelée.

Anne LEFAY
Présidente de l'AGV d'Aix-les-Bains



ANNEXE 2

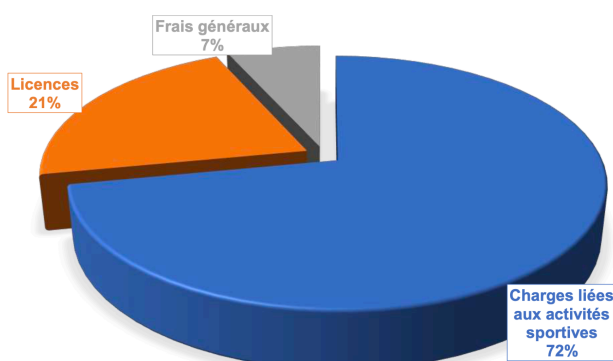
BILAN FINANCIER 2022/2023 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2023/2024
(rédigé et présenté par Chantal AGIER Trésorière)
RAPPORT de Christian BURNET Contrôleur des comptes (en PJ)

A- Informations concernant le bilan financier pour la saison 2022-2023 qui va du 01^{er}/09/2022 au 31/08/2023. Le nombre d'adhérents a été de 808, en augmentation de 137 par rapport à la saison 2021-2022.

Voici le détail des inscriptions : 528 adhérents se sont inscrits à la formule 1 (planning général), 88 à la formule 2 (activités complémentaires seules), 185 à la formule 3 (planning de base + activités complémentaires). Nous avons eu 7 enfants au cours de Gym 3 pommes© (3-5ans). Pour mémoire, ce cours avait été supprimé après la crise sanitaire puis reprogrammé en 2022-2023 mais nous n'avons eu que 7 inscriptions. Il n'a donc pas été reconduit pour la saison 2023-2024.

Je vais maintenant vous présenter les charges et les recettes

1- Sur cette diapositive sont présentées **les charges** :

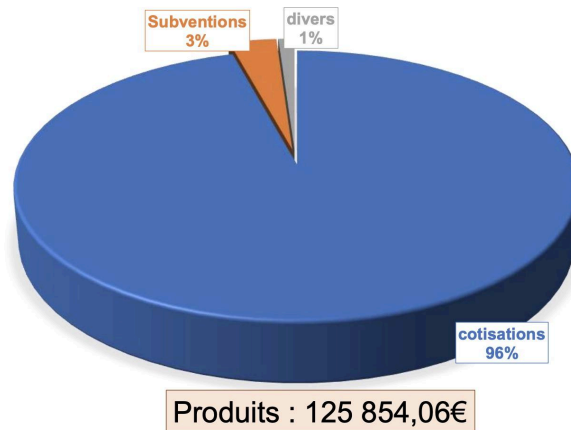


Charges : 106 177,56€

- En bleu, vous avez **les charges liées à l'offre sportive** (76 410,05€). Elles représentent le poste le plus important. Elles incluent :
 - o les salaires, les charges sociales, la formation des animateurs et la médecine du travail.
 - o La rémunération des MNS (Maitres Nageurs Sauveteurs) pour les activités aquatiques
 - o Le remboursement des frais kilométriques des ABR (les Accompagnateurs Bénévoles de Randonnée) pour la reconnaissance des randonnées programmées.
- En orange, vous avez **les licences** : (22 626,87€). Chaque adhérent adulte a payé 28 € pour la licence, la part départementale était de 5 € et 23€ ont été reversés à la Fédération (FFEPGV). La licence enfant était de 23 €.
- En gris, vous avez **les frais généraux** : (7 140,64€). Nous avons les fournitures de bureau, l'assurance, les frais postaux et de télécommunications, les services bancaires, les achats de matériel, les dotations aux amortissements qui concernent le matériel

amorti sur plusieurs années. Cette année nous avons acheté un PC portable et la 1^{ère} phase de la refonte du site a été terminée.

2 – Sur cette diapositive sont présentées **les produits** :



- En bleu, vous avez **les cotisations des adhérents** (120 486,9€). Elles représentent 96% de nos recettes.
- En orange, vous avez **les subventions** : (3 999€). Nous recevons ces subventions de la mairie d'Aix les Bains (soit 2000 €), des Conseils Départementaux (Aix1 & Aix2) soit 500 € chacun et du Crédit Mutuel soit € . Nous avons également bénéficié d'une réduction de charges de l'URSSAF de 549€ (liée à un reliquat du COVID).
- En gris, dans la partie **Divers** (1 366,22€) nous avons des transferts de charges (318,73€), les intérêts du compte livret (1 047,49€)

3– Nous avons prévu un résultat à l'équilibre, **nous avons eu un bénéfice de 19 676,50€**. Ce résultat positif est principalement dû à l'augmentation de la cotisation de base (de 90 € à 130 €) et au nombre d'adhérents plus important que celui prévu initialement.

4– Je vous présente sur cette diapositive, les postes principaux qui expliquent cet écart. Je n'ai pris en compte que les montants supérieurs à 1500€

Ecart de résultat entre le prévisionnel et le réalisé pour l'année 2022-2023

Charges moins que prévu 13 502,44€	
Achats stockés :	- 2 071,27€
Intermédiaires :	- 3 411€
Foires et expositions :	- 5 000€
Salaires :	- 2 940,10€
Licences :	+ 1 626,87€
Produits plus que prévu 6 174,06€	
Subventions :	- 3 601€
Cotisations :	+ 8 806,90€



Dans la partie **“Charges”**:

- les achats stockés. Dans ce compte, nous trouvons les achats de matériel pour les activités sportives et le gros matériel pour le bureau. Nous avons différé l'achat d'une imprimante laser. L'achat du PC portable (1 000€) apparaît dans les amortissements.
- Les intermédiaires, le coût de la refonte du site est passée dans les amortissements.
- Foire et exposition, Nous avons prévu 5 000€ de dépenses pour notre participation au BeFit. Les dépenses liées à cette manifestation apparaîtront sur la saison 2023-2024 car elle a eu lieu les 9 et 10 septembre 2023. Le coût sera moins important que celui prévu initialement puisque la facture n'est que de 1500 €.
- Salaires : le montant a été inférieur de 2 940,10€ à celui prévu initialement. (70 359€). Ceci est lié à l'estimation approximative du montant des charges sociales
- Licences : le montant a été supérieur car nous avons eu un nombre d'adhérents supérieur à celui prévu initialement.

Dans la partie **“Produits”**:

- Subventions : Nous avons reçu 3 601€ de moins que ce qui était prévu initialement. Nous avons reçu une subvention de 2 000€ de la part de l'Agence Nationale du Sport pour 2 projets : la participation au BeFit en partenariat avec le CODEP 73 et un projet de cycle de 3 mois Bungy Pump venant enrichir l'Univers Oxygène. Cette subvention apparaîtra sur le bilan de la saison 2023-2024
- Cotisations : Nous avons perçu 8 806,90€ de plus que prévu. Ceci est lié à un nombre d'adhérents supérieur de 53 par rapport à celui prévu initialement.

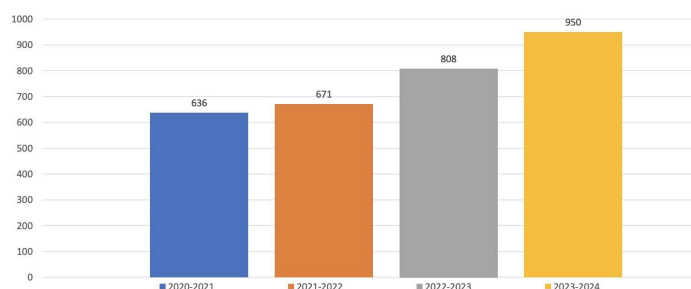
B- Budget prévisionnel pour l'année 2023-2024

1- Sur cette diapositive, nous voyons bien la progression du nombre d'adhérents sur les saisons 2020-2021, à 2023-2024. Pour les saisons 2020-2021 à 2022-2023, nous avons le nombre d'adhérents effectif, pour l'année 2023-2024, nous avons le nombre prévu d'adhérents.

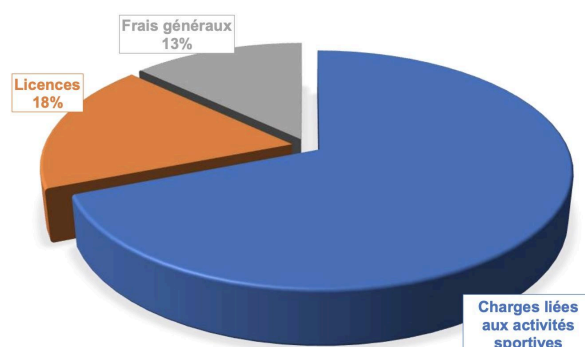
- Un nombre d'adhérents en augmentation
+142 par rapport à 2022-2023
- Montant des cotisations inchangé par rapport à 2022-2023
- 37 heures de cours par semaine au planning général au lieu de 35
- 24 séances d'activités complémentaires au lieu de 18.
- Maintien de la durée de la Saison Sportive soit 33 semaines de cours.



Evolution du nombre d'inscriptions



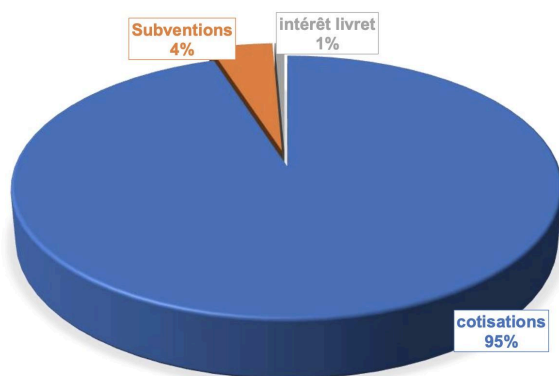
2 – Voici nos prévisions de Charges et Recettes pour l'année en cours.



Charges prévues pour 2023-2024 : 150 000€

Au niveau des charges, chacun des postes est en augmentation par rapport à la saison précédente. Ceci est dû à l'augmentation :

- du nombre d'heures de cours donc une augmentation des charges liées à l'offre sportive,
- du nombre d'adhérents donc une augmentation du poste 'Licences'



Produits prévus pour 2023-2024 : 150 000€

Au niveau des produits, nous voyons très bien que les cotisations et les subventions permettront de couvrir l'ensemble des dépenses.

3 – Nous visons un budget à l'équilibre pour la saison 2023-2024.



**ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
D'AIX LES BAINS**
6, rue Vaugelas

73100 AIX-LES-BAINS

**ASSOCIATION
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
D'AIX-LES-BAINS**

**RAPPORT DU
CONTROLEUR DES COMPTES**

Exercice clos le 31 août 2023

Ce rapport contient  pages (dont la page de garde)

Cabinet Christian BURNET

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de
l'Ordre de Lyon / Rhône-Alpes
S.A.R.L. au capital de 180 000 €
751, boulevard Robert Barrier
73100 AIX-LES-BAINS

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AIX-LES-BAINS

Siège social : 6, rue Vaugelas
73 100 AIX LES BAINS

Rapport du Contrôleur des Comptes
Exercice clos le 31 août 2023

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2023 sur le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE D'AIX LES BAINS tels qu'ils sont joints au présent rapport.

J'ai effectué mes contrôles selon les normes de la profession d'expertise comptable. La mission effectuée n'est pas un audit de la comptabilité mais permet d'exprimer une opinion sur la cohérence et la vraisemblance des informations financières figurant dans les comptes de l'association qui se caractérisent par :

✚ Total du bilan :	117 470,60 €
✚ Résultat : excédent	19 676,50 €

Les normes de contrôles requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je pense que les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fait à Aix-les-Bains, le 15 novembre 2023



**Le contrôleur des comptes
Christian BURNET**

CABINET Christian BURNET
Expert-Comptable - Conseils
SARL au Capital de 164.800 €
399 484 195 RCS Chambéry Siret 399 484 195 00033
751, Bd Robert Barrier - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 04 79 34 37 50 - Télécopie 04 79 34 37 54
Adresse mail : info@cabinet-burnet.fr

Désignation de l'entreprise		ASSO. GYMNASIQUE VOLONTAIRE						
Adresse de l'entreprise		6 RUE VAUGELAS						
Numéro SIRET*		39308412400022						
Code APE								
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12						
Durée de l'exercice précédent*		12						
		Exercice N clos le 31/08/2023						
		Exercice N-1 clos le 31/08/2022						
ACTIF								
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial*							
	Autres*	014	016	5 004,00	1 983,50	3 020,50	1 955,20	
	Immobilisations corporelles*	028	030	6 870,70	5 948,70	922,00		
	Immobilisations financières* (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	11 874,70	7 932,20	3 942,50	1 955,20	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres* (3)	072	074				103,53
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	112 042,68		112 042,68	94 917,29	
	Charges constatées d'avance*	092	094	1 485,42		1 485,42	274,22	
		Total II	096	098	113 528,10		113 528,10	95 295,04
	Total général (I + II)	110	112	125 402,80	7 932,20	117 470,60	97 250,24	
PASSIF								
				Exercice N NET	1	Exercice N - 1 NET	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120						
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long	129)	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131)	132				
	Report à nouveau	134		93 592,15	109 382,35			
	Résultat de l'exercice	136		19 676,50	-15 790,20			
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		113 268,65	93 592,15		
	Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		75,80	1 065,89			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....	169)	172	1 459,48	1 925,53		
	Produits constatés d'avance	174		2 666,67	666,67			
	Total III	176		4 201,95	3 658,09			
	Total général (I + II + III)	180		117 470,60	97 250,24			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184				

Désignation de l'entreprise		ASSO. GYMNASTIQUE VOLONTAIRE		Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				31/08/2023	31/08/2022	
				1	2	
A — RÉSULTAT COMPTABLE						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210		
	Production vendue	biens	dont export et livraison intracommunautaires	215	214	
			services*	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226	3 999,00	3 531,66
	Autres produits			230	120 807,57	76 472,68
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	124 806,57	80 004,34
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	928,73	994,45
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobiliers.....)			242	25 535,31	18 647,11
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle* 243)			244		
	Rémunérations du personnel*			250	39 413,40	42 258,22
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	17 046,50	15 554,45
	Dotations aux amortissements*			254	625,50	540,00
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259)			262	22 628,12	18 183,18
Total des charges d'exploitation (II)				264	106 177,56	96 177,41
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	18 629,01	-16 173,07
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	1 047,49	382,87
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294		
	Charges exceptionnelles (VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	19 676,50	-15 790,20
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2		312	19 676,50	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
Dédutions	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés 247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*				342	
	Divers* (dont : Invest. dans les DOM-TOM 344)	créance due au report en arrière du déficit*	346		350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	19 676,50	354
				Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)			356		
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)	dont imputés sur le résultat		360		
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)			366		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	19 676,50	372
				Déficit col. 2		
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU	382	376		
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376			
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Cotisations personnelles de l'exploitant* :	380	1 690,27	399	

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**Aix-les-Bains**

Association Loi 1901

6, rue Vaugelas

73100 AIX-LES-BAINS

ANNEXE COMPTABLE

*
* *
*

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 août 2023 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 117 470,60 € et au compte de résultat qui se solde par un excédent de 19 676,50 €.

Les éléments financiers, ne présentant pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

NOTE 1 – DESCRIPTION DE L’OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES ET DES MOYENS MIS EN OEUVRE

L'Association de Gymnastique Volontaire d'Aix-les-Bains a pour objet : la pratique de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire afin « de favoriser dans tous les milieux sociaux, l'épanouissement de chacun par la pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie, et chaque fois qu'il se peut, en milieu naturel, la recherche de son autonomie et le développement de ses moyens de communication.

L'association est ouverte à tous les courants de pensées, elle s'interdit toutes discussions confessionnelles ou politiques.

Les moyens d'action de l'Association sont :

- organiser, la pratique de l'éducation physique et de la Gymnastique Volontaire entrant dans le cadre des activités :
 - . de la FFEPGV (Fédération Française d'éducation physique et de Gymnastique Volontaire),
 - . de son Comité Départemental et Régional.
- favoriser la formation et le perfectionnement de ses cadres d'animation, et de ses élus,
- assurer la promotion de la FFEPGV,
- organiser des manifestations entrant dans le cadre de son activité d'éducation physique et pouvant contribuer à son développement.

NOTE 2 - REGLES ET PRINCIPES GENERAUX APPLIQUES

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

NOTE 3 - METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

3.1. Actif immobilisé

Les immobilisations correspondent au coût d'achat des matériels informatiques, de musiques et placards.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

. Site internet	5 ans
. Agencements et aménagements	5 ans
. Matériels informatiques et de bureau	3 et 5 ans

3.2. Actif circulant

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

3.3. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation correspondent aux régularisations d'exploitation.

NOTE 4 - COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2022/2023 ont été établis avec les mêmes méthodes que ceux de l'exercice précédent.

NOTE 5 – CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

Cette information n'a pu être recensée car non communiquée par la ville d'Aix-les-Bains.

Concernant le bénévolat, l'estimation des heures a été effectuée sur la base de l'engagement des bénévoles qui consacrent du temps à l'association pour mener à bien ses missions.

Il a été estimé, pour l'exercice 2022/2023, un volume de 3 667 heures consacrées à l'association par ses bénévoles. Ces heures sont valorisées à environ 12 € de l'heure. La valorisation des contributions volontaires des bénévoles s'élève ainsi à 44 000 €.

*

* *

*

ANNEXE 3

RENOUVELLEMENT DU CODIR DE L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE d'AIX-LES-BAINS

L'Assemblée Générale **approuve à l'unanimité** la candidature de Mme Dominique MARTIN QUEILLE. Le Comité Directeur compte désormais **11 membres**.

- Présidente : Anne LEFAY
- Secrétaire : Fabienne VOGT
- Trésorière : Chantal AGIER
- Trésorière Adjointe : Marie-Annick DEVINS
- Chargée de la communication : Marie LEFEBVRE
- Dossier Formation des animateurs : Christine GIRAUD et Dominique LOUVAL
- Intendance, Inscriptions, Enregistrement des licences, Événementiel (Manifestations) : Roseline DOUMENC, **Dominique MARTIN QUEILLE**, Christianne PIALOUX, Viviane ROUCHON

Anne LEFAY

Présidente

Fabienne VOGT

Secrétaire

ASSOCIATION
DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
6 RUE VAUGELAS
73100 AIX LES BAINS
Tél. : 04 79 34 21 93
SIRET : 393 08 124 000 22

